

L'aluminium européen dans la tempête Trump

Même si les pays de l'UE exportent peu aux Etats-Unis, les nouveaux droits de douane perturbent la filière

Le commerce mondial est un jeu de billard à cinq bandes, aux rebonds difficiles à mesurer. Les droits de douane de 25 % imposés par le président américain, Donald Trump, depuis le 12 mars, sur l'aluminium en sont un cas d'école. L'Union européenne (UE) exporte peu d'aluminium vers les Etats-Unis – 2 % à 4 % de sa production annuelle environ. Même chose en France : « Nous n'exportons pas du tout aux Etats-Unis, donc nous ne serons pas directement affectés », a expliqué, en février, Guillaume de Goÿs, le président de la première fonderie d'Europe, Aluminium Dunkerque, à *La Voix du Nord*. A priori, le choc devrait être limité.

Grave erreur, corrige Gerhard Anger, le patron d'Alu-met, une PME de 150 employés qui fait de l'aluminium recyclé et possède deux usines en Allemagne et en Autriche. « Ça va être un désastre pour nous. Nos usines vont perdre de l'argent », dit-il. Rob van Gils, qui dirige Hammerer Aluminium Industries, une grosse société de huit usines en Allemagne et en Europe centrale, avec 2 000 employés, également spécialisée dans l'aluminium recyclé, confirme : « Si l'Union Européenne ne réagit pas, on va être obligés de réduire la production de nos usines. »

Les difficultés des recycleurs

L'explication de ce paradoxe va se nicher dans le détail des droits de douane mis en place par l'administration Trump. Si une taxe de 25 % est imposée sur l'aluminium « primaire » (fabriqué directement à partir de bauxite), en revanche, l'aluminium à recycler (canettes usagées, résidus de production...) est exempté. D'un coup, les producteurs américains se retrouvent donc face à un arbitrage : au lieu d'importer de l'aluminium primaire, dont le prix vient de faire un bond de 25 % (environ 600 dollars, soit environ 550 euros, de plus par tonne), ils peuvent importer de l'aluminium à recycler, qui devient d'autant plus compétitif. « Logiquement, cela va faire augmenter le prix de l'aluminium à recycler », explique Paul Voss, qui dirige European Aluminium, le lobby européen du secteur.

Gerhard Anger le constate déjà dans ses usines. Les prix de ses commandes d'aluminium à recycler pour le deuxième trimestre ont commencé à monter. « Dans la mesure où les prix de l'électricité demeurent également élevés, je ne

peux pas dégager de profit au prix proposé », dit-il. Les difficultés des recycleurs sont loin d'être secondaires. Ceux-ci représentent la majorité de la capacité de production européenne. En 2023, l'aluminium consommé dans l'UE est venu à 54 % d'importations, 7 % de la production primaire, et 39 % du recyclage.

Cela n'a pas toujours été le cas. En 2000, la production primaire européenne représentait encore un gros quart du total de la consommation. Mais, depuis la crise financière de 2008, c'est la dégringolade. La production primaire a chuté de 70 %. Il ne reste plus que huit fonderies à travers l'Europe, dont deux en France, et aucune n'a été ouverte depuis deux décennies. « Le recyclage est le dernier atout européen, c'est tout ce qu'il nous reste », souligne M. van Gils. Ils s'étrangle face au pa-

radoxe environnemental qui se profile. L'aluminium recyclé utilise 95 % d'électricité de moins que la production primaire et est donc beaucoup moins polluant. Mais en exportant du matériau à recycler vers les Etats-Unis, l'Europe risque d'être obligée d'importer plus d'aluminium primaire, qui émet pourtant jusqu'à dix fois plus de gaz à effets de serre.

Mesures de rétorsion

Outre l'impact sur la filière du recyclage, les droits de douane américains sur l'aluminium risquent d'avoir un deuxième effet pervers, « par ricochet », avec l'arrivée en masse dans l'UE d'aluminium fabriqué dans des pays qui ne peuvent plus exporter aux Etats-Unis. « Le Canada est actuellement le premier exportateur d'aluminium aux Etats-Unis, et il sera impacté comme tous les

autres pays, a expliqué, en février, M. de Goÿs. Il va se retrouver avec de gros volumes d'aluminium à écouler et inévitablement chercher de nouveaux marchés. Il y a un risque quasi certain que cette hausse des droits de douane bouleverse les schémas commerciaux. »

La concurrence canadienne pourrait venir s'ajouter à celle, en place depuis plusieurs années, de l'aluminium chinois produit à bas coût. Une menace pour l'aluminium tricolore, qui doit déjà faire face à des coûts énergétiques de fabrication non compétitifs en raison du prix élevé de l'électricité en Europe par rapport à la Chine, au Canada et aux Etats-Unis.

Le risque de la concurrence étrangère est également soulevé par l'Alliance des minerais, minéraux et métaux (A3M), la fédération française des professionnels de la sidérurgie et de l'extraction

La concurrence canadienne pourrait aussi s'ajouter à celle de l'aluminium chinois produit à bas coût

minière, au-delà du seul cas canadien. « L'un des principaux risques est le report vers l'Europe d'une partie des exportations d'aluminium prévues vers les Etats-Unis, en provenance de l'Asie et de la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord », explique Bruno Jacquemin, le délégué général d'A3M. Le spécialiste pointe également un danger lié aux mesures de rétorsion que pourrait prendre Bruxel-

les contre les Etats-Unis. « Elles pourraient pénaliser certaines entreprises européennes qui importent des produits américains », s'inquiète M. Jacquemin.

European Aluminium, le lobby des industriels européens, réclame un « plan d'action » de l'Europe pour protéger la filière. « L'urgence à agir accélère », explique M. Voss, son directeur général. Sur le recyclage en particulier, il demande une taxe à l'exportation de 25 % sur les déchets d'aluminium. « Il faut que cette taxe s'impose à l'ensemble du monde, pas seulement aux Etats-Unis, sinon le métal ira vers le Mexique ou un autre pays avant d'être redirigé vers les Etats-Unis », précise-t-il. Et insiste : « Les entreprises me disent qu'elles peuvent tenir quelques semaines ou mois, pas plus. Il faut aller vite. » ■

ÉRIC ALBERT
ET BASTIEN BONNEFOUS



Chargement de lingots d'aluminium au centre de recyclage Novelis, à Nachterstedt (Allemagne), le 7 novembre 2024. KLAUS-DIETMAR GABBERT/DPA PICTURE-ALLIANCE VIA AFP

British Steel prépare la fermeture de ses hauts-fourneaux

Le dernier site de production du pays est en train de disparaître à cause d'un désaccord entre son propriétaire, le chinois Jingye, et l'Etat

LONDRES - correspondance

Le Royaume-Uni pourrait bientôt devenir le seul pays du G7 qui ne produit pas son propre acier. Le groupe chinois Jingye, propriétaire du dernier haut-fourneau du pays, à Scunthorpe, dans le Lincolnshire, a annoncé, jeudi 27 mars, qu'il avait entamé des négociations avec ses employés pour fermer le site. Trois options sont sur la table : la mise à l'arrêt de l'aciérie, opérée par British Steel depuis 1890, d'ici à juin, en septembre ou à une date ultérieure. De 2 000 à 2 700 emplois sont menacés, ont mis en garde les syndicats.

La fermeture du site, qui mettrait fin à 175 ans de production d'acier au Royaume-Uni, est en discussion depuis 2023, mais le processus s'est accéléré il y a quelques jours. « British Steel doit rem-

placer ses hauts-fourneaux par des fours à arc électrique, plus efficients sur le plan énergétique », explique David Bailey, spécialiste de la politique industrielle britannique à l'université de Birmingham.

La transition coûtera 2 milliards de livres sterling (2,4 milliards d'euros), a affirmé Jingye. « La société espérait obtenir 1 milliard de livres sous la forme de subsides étatiques afin de financer le maintien des hauts-fourneaux jusqu'à ce que l'installation à arc électrique soit achevée, mais le gouvernement n'était prêt à fournir que 500 millions de livres », détaille M. Bailey. « Notre offre a été rejetée », a déclaré la ministre de l'énergie, Sarah Jones, précisant toutefois que les discussions avec le groupe se poursuivaient. L'ensemble du projet est désormais menacé.

Cette crise survient six mois après la clôture de l'avant-der-

nière aciérie du pays à Port Talbot, au Pays de Galles, par l'indien Tata Steel. Au Royaume-Uni, l'acier est en déclin depuis quatre décennies. Dans les années 1970, le pays produisait 28,3 millions de tonnes de ce métal et le secteur employait plus de 320 000 personnes, selon un rapport du parlement. Aujourd'hui, il ne génère plus que 5,6 millions de tonnes et 33 700 emplois, selon l'organisation faitière UK Steel. « L'acier britannique a un problème de compé-

Cet événement mettrait fin à 175 ans de production d'acier au Royaume-Uni

titivité, relève Andrzej Kotas, qui dirige la société de conseil spécialiste du sujet Metals Consulting International. Le pays doit importer 3 tonnes de minerai de fer et de charbon pour produire une tonne d'acier. Cela coûte cher, notamment en frais de transport. » Les producteurs souffrent également du coût élevé de l'électricité, indexé sur le prix du gaz, qui a bondi depuis la guerre en Ukraine, dit-il. Le site de Scunthorpe perd 700 000 livres par jour, malgré un investissement de 1,2 milliard de livres depuis 2020, selon Jingye.

A cela s'ajoute un environnement moins favorable sur le front des aides de l'Etat. « Dans le reste de l'Europe, les règles gouvernant l'attribution des marchés publics favorisent les producteurs d'acier domestiques, ce qui n'est pas le cas au Royaume-Uni », explique David Bailey. Plus récemment, les

producteurs britanniques ont souffert, comme leurs pairs européens, d'un marché en berne. « La crise de l'immobilier en Chine ainsi que la faiblesse du secteur de la construction et de l'automobile ont pesé sur la demande », note James Campbell, analyste pour la société CRU Group.

Un enjeu de sécurité nationale

Les taxes de 25 % imposées le 12 mars par le président américain, Donald Trump, sur les importations d'acier ont porté le coup final à cette industrie en crise. « Les aciéries britanniques n'exportent que de faibles volumes aux Etats-Unis, mais il s'agit de produits à haute valeur ajoutée, destinés à l'industrie aéronautique, gazière et pétrolière », précise-t-il. La fermeture du site Scunthorpe placera le pays dans une position périlleuse. « Cela causera une brè-

che irréparable dans l'armure de notre sécurité nationale », a déclaré Gareth Stace, le directeur de UK Steel. L'acier britannique entre en effet dans la composition des tanks et des sous-marins, des voitures et des projets d'infrastructure comme la ligne de train à grande vitesse HS2 ou la centrale nucléaire de Hinkley Point, rappelle M. Bailey. « Si British Steel cesse de produire de l'acier, le pays devra se tourner vers les importations, notamment chinoises, mettant en danger la sécurité de son approvisionnement », ajoute-t-il.

Les craintes sont telles que plusieurs parlementaires appellent à nationaliser British Steel. Ce ne serait pas sans précédent : en 2021, l'Etat avait déjà pris le contrôle de l'aciérie Sheffield Forgemasters, qui produit des métaux pour les sous-marins nucléaires. ■

JULIE ZAUGG